



Remplir un emploi du temps

Par **nbytre**, le **24/09/2016** à **18:33**

bonjour, je suis en cdd poste de comptable et mon responsable me demande de remplir pour chaque jour un tableau avec mes horaires soit de 8 heures à 17 heures et d'indiquer devant chaque heure mes taches accomplies est ce que je dois répondre à sa demande ou je peux refuser? merci pour votre réponse

Par **P.M.**, le **25/09/2016** à **08:43**

Bonjour,
Il est fréquent et ne paraît pas anormal que l'employeur demande des rapports d'activité...

Par **janus2fr**, le **25/09/2016** à **10:40**

Bonjour,
Je n'y vois pas non plus d'inconvénient...
Généralement, cette "feuille d'heure" est utilisée en comptabilité pour ventiler votre "cout" pour l'entreprise, sur les différentes tâches ou affaires sur lesquelles vous travaillez.